MASTER II
SCIENCES DE L'EDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

› INTERVENTION SOCIALE

Responsable Pédagogique : Anne-Cécile BEGOT
Responsable d'année : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

Année universitaire 2018/2019

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +4.
Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : https://candidatures.u-pec.fr/.

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E. /V.A.P.) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.
Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :
http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P :
http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Éducation Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 45 17 12 30
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2017/2018
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 9 juillet 2018.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2017/2018.

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 9 juillet 2018 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales (bureau 613) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Hamid KEBBICHE
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6ème étage
+33 (0)1 45 17 44 92
hamid.kebbiche@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6ème étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Étudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.
Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 17 septembre 2018.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

ERASMUS + / CREPUQ / MICEFA

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.
Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA…) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.
Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.
Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants.
Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6ème étage
+33 (0)1 45 17 44 75
Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- **Animation et Éducation Populaire**
- **Insertion Formation**
- **Intervention Sociale**
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'Éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).
Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.
Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.
Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.
Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.
Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.
Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2018. Aucun polycopié de cours n'est édité.
Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études.
Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.
Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.
La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique**,** au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.
Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « E-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1ERE SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.
La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.
De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.
Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.
Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.
Pour plus de détails : http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/.
Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.
Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.
La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, au plus au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.

AIDE METHODOLOGIQUE A L'ELABORATION DU MEMOIRE

1/ Le mémoire vise à répondre à une problématique professionnelle, à apporter des éléments de réponses à une interrogation rencontrée sur le lieu de stage. En liaison avec votre problématique professionnelle, une ou des hypothèse(s) sont travaillées dans le cœur de votre mémoire.

2/ Le mémoire se matérialise par un document qui, *in fine*, propose un état des lieux de l'existant, en fait l'analyse et propose un certain nombre de solutions, échafaude des *scenarii* réalistes pour contribuer à résorber (ou limiter) un certain nombre de difficultés rencontrées, améliorer (ou stabiliser) la situation, etc.

3/ La logique de l'argumentation du mémoire s'appuie sur une collecte des données qui emprunte aux sciences sociales leur méthodologie (entretiens, questionnaires, observations, travail sur archives, étude documentaire…)

Un plan type, en trois parties (proposition) :

Introduction où vous annoncez la problématique professionnelle retenue et le plan de votre mémoire

I/ État des lieux au moment où vous intervenez (partie descriptive)

II/ Analyse de la situation (partie analytique)

III/ Propositions d'amendement, d'amélioration, etc. (partie performative)

Conclusion où vous synthétisez l'essentiel de votre argumentation et confirmez ou infirmez la problématique professionnelle poursuivie

Bibliographie (cf. ci-dessous)

Annexes numérotées auxquelles vous renvoyez dans le cœur de votre mémoire

Nota :

- Les parties sont équilibrées en taille.
- Les parties font l'objet d'une courte introduction et se referment sur une courte conclusion
- Des transitions lient les parties entre elles

Nota :

- Ce qui est vrai des parties est vrai des (éventuels) chapitres qui les composent

La bibliographie, présentée par ordre alphabétique, sera rédigée selon le modèle suivant :

1/ pour un ouvrage

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

2/ pour un ouvrage collectif

« Sous la direction de », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Batifoulier P. éd. (2002), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

3/ pour un article de revue

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets de l'article entre guillemets, Nom de la revue en italique, numéro de la revue.

Exemple : Demazière D. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le 'vrai' travail ? », *Agora*, n°14.

4/ pour un chapitre d'ouvrage collectif

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du chapitre entre guillemets, « *in* », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Desmarez P. (2001), « Du travailleur modèle aux modèles productifs. Éléments pour un débat » *in* Pouchet A. éd., *Sociologies du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier.

Citations :

Une citation se matérialise par :

1/ l'ouverture et la fermeture de guillemets dans le corps du texte

2/ une mention de la référence en note de bas de page selon le modèle de la bibliographie, à laquelle sera (seront) ajouté(s), le ou les numéros de(s) page(s) où se trouve le texte que vous citez

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.32.

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 17 septembre 2018 à 9h30
Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :
Semestre 3

Début de la formation	Semaine 38 - Lundi 17 septembre 2018
Séminaire	Semaine 46 – 12 – 13 et 14 novembre 2018
Vacances de Noël	du 21 décembre 2018 après les cours Reprise des cours le 3 janvier 2019
Jury Semestre 3 (Session 1)	Semaine 12 – du 18 mars 2019

Table ronde	Semaine 6 le 8 février 2019
Bilan M2 premier semestre	Semaine 6 le 8 février 2019

Semestre 4

Début des stages	Semaine 13 – mars 2019
Jury Semestre 4 (Session 1)	Semaine 28 – du 12 juillet 2019

2ème session :

Rattrapage semestre 3 et 4

Jury Semestre 3&4 (Session 2)	Semaine 42 du 14 octobre 2019

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :
http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaitre votre emploi du temps et les différents changements possibles :
https://ade.u-pec.fr/direct/

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2018-2019 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 2 > Parcours.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide

UE 8 – TRANSFORMATION ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

ECUE 8.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

3 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)
Intervenant :

12h CM

CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'État et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'européanisation des services publics, le démocratie participative, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site vie-publique.fr. cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

Modalités d'évaluation:

l'évaluation s'effectuera à l'occasion du séminaire intensif.

Régime dérogatoire : Contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le séminaire.

ECUE 8.2 Séminaire intensif « terrain »

2 ECTS

***Enseignant* responsable :** Maxime DELALOY (maxime.delaloy@u-pec.fr)
Intervenant : Maxime DELALOY, Gilles RIVET

36h TD

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

CONTENU

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

Modalités d'évaluation :

Présence et participation au séminaire et à la journée de débriefing.

UE 9 – CONDUITE DE PROJET ET DYNAMIQUE TERRITORIALE

ECUE 9.1 Conduite de projet

3 ECTS

Enseignant responsable :
Intervenant : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

12h CM 12h TD

CONTENU

Nous commenterons tout d'abord l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, en cherchant à en comprendre les enjeux dans les politiques sociales.

Nous présenterons ensuite les différentes facettes du *projet institutionnel* dans le cadre des politiques sociales, à la fois sous l'angle des attendus réglementaires et des pratiques dans les différentes structures concernées.

C'est après ces introductions que nous développerons la *conduite de projet*, comme modalité particulière de conduite de l'action : en détaillant les différentes phases de la démarche, nous identifierons le double ancrage dans des logiques d'action, d'une part, de recherche, d'autre part, en nous appuyant sur les apports de la démarche de recherche-action.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

Régime dérogatoire : Devoir écrit individuel

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

ECUE 9.2 Analyse de besoins et diagnostic de territoire

1 ECTS

Enseignant responsable : Christophe JAUNET (christophe.jaunet@u-pec.fr)
Intervenant : Christophe JAUNET

6h CM 6h TD

CONTENU

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles répondant à des besoins sociaux clairement identifiés : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble sur les territoires :

- Le contrat de ville,

- le Plan de cohésion sociale

- le Projet Éducatif de Territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.

- Les politiques sociales en France, Dunod 2014.

- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011.

Modalités d'évaluation :

Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire

Régime général : Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire.

Régime dérogatoire : fiche de lecture

Accompagnement pédagogique : Étude d'un diagnostic de territoire

Rattrapage : Oral

ECUE 9.3 Méthodologie de l'évaluation

1 ECTS

Enseignant responsable : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)
Intervenant : Gilles RIVET

6h CM 6h TD

CONTENU

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous la distinguerons d'autres démarches également pratiquées dans la conduite des politiques publiques.

Nous commenterons le cadre règlementaire de l'évaluation dans les politiques publiques et, singulièrement, dans les politiques sociales.

Nous décrirons enfin les étapes de l'évaluation, commentant les différentes pratiques à l'œuvre sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Francis ALFÖLDI, *Évaluer en protection de l'enfance*, Dunod (4e édition), 2015

Brigitte BOUQUET, Marcel JEAGER, Yvan SAINSAULIEU (dir), *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2007

Guy CAUQUIL, *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2008.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

Régime dérogatoire : Devoir écrit individuel

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

UE 10 – PILOTAGES D'ORGANISATION

ECUE 10.1 Conduite de réunions, management d'équipe

2 ECTS

Enseignant responsable : Maxime BLANC
Intervenant :

18h TD

CONTENU

Management, d'équipe, de projet et animation.

Définition, des styles de management, du management situationnel.

Fonction du manager.

La conduite de réunion.

BIBLIOGRAPHIE

Le leader situationnel P.Hersey édition organisation

Manager au quotidien B. Diridoulou éditions Eyrolles 2014

La conduite des réunions R. Mucchielli édition ESF

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu et dossier

Régime dérogatoire : dossier

Accompagnement pédagogique : étude de cas cours en ligne

Rattrapage : devoir sur table de 1h

ECUE 10.2 GRH

2 ECTS

Enseignant responsable :
Intervenant : Maxime BLANC

18h TD

CONTENU

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines,* Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.)., IGALENS J (chap.)., *La gestion des ressources humaines,* Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines,* La Découverte, 2011

LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

Modalités d'évaluation :

Régime général : Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas.

ECUE 10.3 Analyse budgétaire, comptable et financière

1 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON
Intervenant : Laurent CAMBON

18h TD

CONTENU

Cette intervention est une introduction à la dimension économique et budgétaire d'une organisation. En lien avec les travaux sur le projet et l'évaluation, il s'agira pour les étudiants d'appréhender les logiques économiques à l'œuvre dans le financement d'une opération. Les étudiants seront initiés aux notions de comptabilité, de comptes de résultat, de bilan financier et comptable. Ils seront en capacité de faire les constats principaux de la santé financière d'une structure et de constituer un budget d'exploitation et d'investissement d'un projet.

BIBLIOGRAPHIE

CAMBON L, MAUDUIT L, *Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux*, ESF, 2015.

BATSCH L, *La comptabilité facile*, Marabout, 2013.

THIBAULT-LEGALLO L, *La comptabilité pour les nuls*, First, 2014.

Modalités d'évaluation :

Construction d'un budget prévisionnel autour d'un projet.

UE 11 – LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 11.1 Langues

2.5 ECTS

Enseignant responsable : Michael BIGAY (michael.bigay@u-pec.fr)
Intervenant :

24h TD

CONTENU

Il s'agit d'un cours dispensé en anglais et reposant sur la lecture de courts textes relatifs au champ social. Cet enseignement est destiné à consolider les connaissances linguistiques des étudiants tout en leur fournissant un lexique leur permettant de traiter en anglais des questions sociales.

BIBLIOGRAPHIE

À fixer lors du cours

Modalités d'évaluation :

Une note évaluant la qualité de l'écrit et l'investissement oral.

Rattrapage : Oral

ECUE 11.2 Le projet professionnel

2.5 ECTS

Enseignant responsable : Julien KHAYAT
Intervenant : Julien KHAYAT

24h TD

CONTENU

« Poser son Projet professionnel et l'argumenter » 2 axes

1/ démarche auto réflexive et de questionnement, guidée à travers un livret à remplir en s'appuyant sur le PEC

2/ rencontre avec des professionnels du secteur pour affiner le projet professionnel

BIBLIOGRAPHIE

Donnée lors du premier cours

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Éditions l'Express, l'Express emploi
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2

Modalités d'évaluation :

Régime général : dossier

Régime dérogatoire : dossier

Accompagnement pédagogique : ateliers et suivi en ligne

Rattrapage : dossier

UE 12 – CONTEXTES PROFESSIONNELS

ECUE 12.1 Contextes institutionnels II

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Flore CAPELIER
Intervenant : Flore CAPELIER, Simon DEMERET

18h TD

CONTENU

Cette unité d'enseignement vise à étudier les contextes institutionnels dans lesquels les étudiants du master seront amenés à intervenir (secteurs public, associatif et privé lucratif). Il présente les dispositions législatives spécifiques (lois, décrets, circulaires…) et les formes organisationnels existantes.

Celle-ci vise aussi à comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.).

Enfin, cet enseignement à pour finalité d'aider les étudiants à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente.

Les étudiants pourront proposer d'exposer des situations professionnelles vécus afin de permettre un travail réflexif collectif.

BIBLIOGRAPHIE

Chopart J.,-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, 2000.

Dobiecki B, Gaquère D, *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF, 2001.

Dubar, C. Trippier P. *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition, 2005.

Bauduret J.-F., Jaeger M., *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2˚édition, 2005.

Guéguen J.-Y. (Coord édit*), L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins,* Dunod, 2013.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un travail écrit à rendre

Régime dérogatoire : Un travail écrit à rendre

ECUE 12.2 Séminaire Europe II

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)
Intervenant : Boujemaa ALLALI, Laurent BERTAT, Vera VARHEGYI

18h CM

CONTENU

Ce séminaire prolonge et complète le séminaire Europe I (Master 1). Le programme approfondira quelques aspects des politiques de l'Europe insistera sur la gestion des programmes européens, le montage des dossiers et la gestion des projets européens.

Les enseignements mettront l'accent sur trois thématiques :

1. Articulation politiques européennes et politiques locales (Cas de l'agenda 21 et politique de l'UE en termes de développement durable) ;
2. Les Financements européens (FEDER, FSE) : mobilisation de fonds européens pour un projet, culture exemple ;
3. Méthodologie de montage de dossier et gestion d'un projet européen : cas des partenariats stratégiques Erasmus+

À l'issue des séminaires il est attendu que chaque étudiant se forge une idée de comment mobiliser ces politiques et quelle place leur donner dans leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Dehousse R. (dir) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po

Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.

Robert, C. (2007). L'impossible "modèle social européen". Actes de la recherche en sciences sociales, Seuil, 2007, pp.94-109

Aldrin, P. (2013). La " société civile européenne ", entre idéal démocratique et contingences politiques. Larcier. Le Parlement européen après Lisbonne, Larcier, pp.183-226

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Régime général : Dossier à partir d'un projet individuel ou à partir de la thématique du stage

Accompagnement pédagogique : Après la proclamation des résultats une séance est prévue pour rendre les dossiers et les commenter.

Rattrapage : les étudiants rendent un dossier individuel à partir de leur terrain. Les dossiers devront être rendus après le 1er jury

ECUE 12.3 Analyse comparée

1 ECTS

Enseignant responsable : Marie-Pierre MACKIEWICZ (marie-pierre.mackiewicz@u-pec.fr)
Intervenant : Marie-Pierre MACKIEWICZ

12h TD

CONTENU

Cette ECUE abordera de manière théorique et pratique les méthodologies de la comparaison internationale. Dans une éthique de la comparaison qui ne vise pas à stigmatiser les bons contre les mauvais modèles, nous défendons dans ce cours les vertus heuristiques de cette approche. La comparaison permet en effet de découvrir l'étrangeté dans le familier, de dénaturaliser les phénomènes trop bien connus. En d'autres termes, la comparaison permet de déplacer les perspectives d'études traditionnelles et de faire émerger de nouveaux objets de recherche.

Si l'intérêt de la comparaison est certain, il reste que le chemin est semé d'embûches. La comparaison internationale pose en effet de nombreuses difficultés. Comment comparer des pays aux organisations juridiques différentes, marqués par des histoires et des cultures différentes, aux langages propres, engageant une lecture de monde spécifique ? Ces questions ont agité bien des controverses entre les partisans du courant relativiste (pour qui rien n'est comparable) et ceux du courant universaliste (qui postulent une comparabilité minimale). Mais quitte à heurter les puristes de l'épistémologie, nous pouvons concevoir avec M. Lallement la comparaison comme une activité de « bricolage ». En effet, par définition, « il est impossible de mettre en pratique une méthode optimale et purement rationnelle qui satisfasse à cette exigence contradictoire qui consiste à 'comparer l'incomparable' ». Pour mener au mieux ce bricolage, elle recommande néanmoins de toucher du doigt les désaccords de vocabulaire et de construire un socle sémantique commun. Elle souligne la nécessité de porter attention à la contextualisation des pays étudiés, tout en évitant de les figer dans leurs différences, en rendant compte de leurs évolutions. Elle montre enfin la nécessité de démultiplier les niveaux et les segments de comparaison puisque l'Etat-nation est à la fois débordé par le bas (par la gouvernance locale), et par le haut (par le développement des réseaux et de la mondialisation). Mais comment comprendre, différencier, faire dialoguer les influences internationales et les spécificités propres à chaque pays ? Pour S. Houston and J. Campbell's, la comparaison n'a de sens que si elle allie le niveau macro (qui correspond à l'influence internationale sur un pays national), mezzo (qui désigne le cadre national qui régule les pratiques des professionnels) et micro (qui s'intéresse aux pratiques des professionnels).

Elle suppose selon M. Maurice, F. Sellier, J.J. Silvestre d'associer à l'analyse sociétale des études qualitatives sur un nombre limité de terrains, afin de permettre la généralisation des résultats.

Ces méthodologies de la comparaison seront appliquées à l'analyse comparée de pays, dispositifs, programmes, projets.

BIBLIOGRAPHIE

Lallement M., « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales,* Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

Houston S. et Campbell J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare,* vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.

Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.J., *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF, 1982.

Modalités d'évaluation :

Régime général : dossier. Il s'agira pour l'étudiant lors d'un travail en groupe sur deux pays, deux dispositifs, deux programmes, deux projets de s'essayer aux méthodes de l'analyse comparée lors d'un petit travail de recherche pouvant servir de support ou non au mémoire.
Régime dérogatoire : dossier
Accompagnement pédagogique : ateliers et suivi en ligne
Rattrapage : dossier

ECUE 12.4 Inégalités et Discriminations

1 ECTS

Enseignant responsable: Hakima MOUNIR, Claire COSSEE (amounir@u-pec.fr), (claire.cossee@u-pec.fr)
Intervenant : Hakima MOUNIR, Claire COSSEE

12h TD

CONTENU

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants (es) à la question de l'inégalité et de la discrimination en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire (sociologie histoire et droit). Il propose quelques éléments d'une histoire de ces deux concepts : « inégalité » et « discrimination » afin d'éclairer le débat sur les discriminations en France. Il met l'accent sur les rapports inégalitaires de « race » de classes et de genre.

L'objectif est de faire acquérir aux étudiants (es) une capacité d'identifier et d'analyser les problèmes d'inégalités et de discriminations, directes ou indirectes dans différents champs.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

Rattrapage : contrôle terminal écrit (commun avec les autres ECUE de l'UE 12)

UE 13 – INGENIERIES SPECIFIQUES

ECUE 13.1 Ingénierie sociale

5 ECTS

Enseignant responsable :
Intervenant : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

36h TD

CONTENU

Travail social, intervention sociale et ingénierie sociale (3h)

Nous définirons les périmètres de ces trois notions et identifierons les rapports aujourd'hui établis entre eux au sein des politiques sociales.

Nous situerons la circulation entre ces trois notions et les pratiques qui s'y rattachent aux évolutions en cours quant aux professions du travail social.

Comprendre l'émergence de l'ingénierie sociale (3h)

Les fonctions et les métiers de l'ingénierie sociale continuent à prendre place au sein des politiques sociales. Il s'agira de comprendre les enjeux de l'émergence de ses pratiques spécifiques et ses effets sur le travail social et ses professions.

Nous évoquerons en particulier la place de la recherche dans l'histoire récente de l'ingénierie sociale et du travail social, en mobilisant à cette occasion les fondements et les pratiques de la recherche-action.

Analyse des besoins sociaux et diagnostic (6h)

Après avoir défini et distingué ces deux démarches, nous développerons les fonctions et les pratiques du diagnostic dans le champ de l'intervention sociale.

Il s'agira de maîtriser à la fois les grandes lignes de la méthode et de repérer les enjeux pratiques de l'exercice.

Le projet (6h)

Après avoir commenté l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, nous développerons successivement deux dimensions que sont respectivement le *projet institutionnel* et la *conduite de projet*.

Évaluation et démarche qualité (6h)

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous repérerons ensuite les grandes étapes de l'installation de l'évaluation dans les politiques sociales, en la distinguant de la démarche qualité.

Il s'agira ensuite de se familiariser avec les différentes pratiques de l'évaluation.

Logiques d'organisation et économie sociale (12h)

Nous introduirons la question de l'organisation en la situant dans un secteur d'économie sociale auxquelles les structures de l'animation, de l'insertion-formation et de l'intervention sociale se rattachent majoritairement.

Nous proposerons quelques pistes de compréhension puisées dans l'histoire de l'économie sociale, afin de mieux situer les enjeux des relations actuelles entre le monde de l'intervention sociale et celui de l'économie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Gilles HERREROS, *Pour une sociologie d'intervention*, Érès, 2002

François ABALLÉA, « Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité », in *Recherches et prévisions*, n°62, 2000, pp. 71-81

Alain PENVEN, *L'ingénierie sociale. Expertise collective et transformation sociale*, Toulouse, ERES «Trames», 2013

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

Patrick DUBÉCHOT, Thierry RIVARD (dir), *DEIS/Tout-en-un*, Vuibert, 2010

Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Brigitte BOUQUET, Jean-François DRAPERI, Marcel JAEGER, Penser la participation en économie sociale et en action sociale, Dunod, 2009

Danièle DEMOUSTIER, L'économie sociale et solidaire – S'associer pour entreprendre autrement, Alternatives économiques/Syros, Paris, 2001

Jean-Noël CHOPART (dir), *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, 2000

Jean-Noël CHOPART, Guy NEYRET, Daniel RAULT (dir), Les dynamiques de l'économie sociale, La Découverte/Recherches, Paris, 2007

André GUESLIN, L'invention de l'économie sociale : idées pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du 19e siècle, Économica/Économies et sociétés contemporaines, 1998

Patrick LEFEVRE (dir), Guide du management stratégique des organisations sociales et médico-sociales, Dunod, 2006

Modalités d'évaluation : Travail professionnel collectif

Régime général : L'évaluation s'effectue par une note professionnelle portant sur les pratiques du diagnostic, du projet et de l'évaluation, réalisée collectivement à partir d'une situation de terrain

Régime dérogatoire : Idem

Accompagnement pédagogique : Il s'effectue en présentiel et par un suivi individualisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

UE 14 – SEMINAIRES DE SPECIALISATION

ECUE 14.1 Les politiques de l'autonomie : le vieillissement

6 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)
Intervenant :

6h TD

CONTENU

Après avoir rappelé les raisons aboutissant actuellement à un rapprochement entre les politiques vieillesses et handicap, ce cours abordera une ou deux problématiques relatives à l'action publique dans le champ du vieillissement. En particulier, une séance sera consacrée à la présentation des différentes formules d'accueil et d'aide aux personnes âgées, avant d'évoquer l'émergence de nouvelles formes d'habitat.

BIBLIOGRAPHIE

Revue Documents-Cleirppa et *Gérontologie et Société*

ARGOUD D., *L'habitat groupé. Une alternative à la maison de retraite ?* Hors série Cleirppa, novembre 2011.

ARGOUD D., « Les nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées : approche socio-historique d'une innovation », p.47-59, in NOWICK L., THALINEAU A. (dir.), *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes de maintien à domicile*, PUR, Le sens social, 2014.

MALLON I., HUMMER C., CARADEC V. (dir.), *Vieillesses et vieillissements : regards sociologiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Le sens social, 2014.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un sujet au choix parmi les différents séminaires de spécialisation.

Rattrapage : Idem

ECUE 14.1 Les politiques de l'enfance et de la famille

6 ECTS

Enseignant responsable : Jean-Bernard CHEBROUX
Intervenant : Jean-Bernard CHEBROUX

12h TD

CONTENU

La politique familiale française vise à créer les conditions d'un environnement favorable pour toutes les familles et à permettre à chacune de réaliser son projet de vie (congé paternité, accueil du jeune enfant, prestations sociales et familiales, etc.). Pour ce faire, elle accompagne, aide voire supplée les familles et intègre systématiquement le fait familial, ses réalités et ses intérêts aux politiques économiques, sociales et culturelles. Son champ est ainsi extrêmement étendu.

Aujourd'hui, à côté de ses deux objectifs originaux qui sont de contribuer à la natalité (démographie et désir d'enfant) et d'assurer une compensation financière des charges de famille, la politique familiale poursuit également des objectifs complémentaires qui font parfois débat : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la parentalité, l'articulation de la vie professionnelle, de la vie familiale, de la vie personnelle et de la vie sociale, le soutien spécifique aux jeunes, le soutien aux enfants et à leur développement.

Mais les politiques de la famille et de l'enfance sont aujourd'hui réinterroger par la notion même de famille et aussi de parenté et d'enfant. Que recouvrent aujourd'hui les notions de famille, d'enfant, de parenté ? On ne peut évoquer des politiques relatives à la famille sans explorer quelques formes contemporaines de familles et de parentés et à leurs prospectives. Dans le domaine de la filiation et de la parenté, les sociétés modernes connaissent de profonds bouleversements qui démultiplient la parenté en parenté biologique, parenté sociale, parenté juridique. Lieu de la filiation, la famille qui s'inscrit dans un processus d'évolution permanent (évolutions démographiques, des structures familiales, du travail des femmes), est avant tout le premier espace de socialisation de l'enfant et de respect de ses droits. Mais quelles tensions voient le jour entre les différentes formes de parenté mais aussi entre le droit à l'enfant et les droits de l'enfant ? La production de lois (ex 2002 et l'accès aux origines) ou la perspective de réviser les lois de bioéthiques (2010) ouvrent à ce propos des instances et pistes de réflexion. Ces questions seront étudiées à l'aune des récentes lois et rapports sur la famille.

BIBLIOGRAPHIE

Bec C., 2007, De l'état social à l'état des droits de l'homme. Presses universitaires de Rennes Res publica

Commaille J. et al., 2002 La politique de la famille, Paris : La découverte.

Gouttenoire A., Corpart I, 2014, 40 propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui – Rapport remis à Madame Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la Famille auprès du Ministère des affaires sociales et de la santé, la découverte.

Héritier F., 2009, Pensée en mouvement, Paris, Odile Jacob

Liebel Manfred, en collaboration avec Pierrine Robin et Iven Saadi, 2010, Enfants, Droits et Citoyenneté, Faire émerger la perspective des enfants sur leurs droits, Paris : l'Harmattan

Meunier M, Dini M, 2014, Protection de l'enfance : améliorer le dispositif dans l'intérêt de l'enfant, Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires socialesn° 655 (2013-2014) – 25 juin, Sénat.

Porqueres I Gené E, 2009, Défis contemporains de la parenté, Paris, EHESS

Rosenczweg JP ,Youf D., Capelier F, 2014, « De nouveau droit pour les enfants ? Oui…dans l'intérêt même des adultes et de la démocratie », Rapport remis à Madame Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la famille auprès du Ministère des affaires sociales et de la santé, Paris, La découverte.

Séraphin G., 2014, Comprendre la politique familiale, Paris, Dunod

Théry I, Leroyer A-M., 2014, Filiation, origines, parentalité, Paris, Odile Jacob.

Youf, Dominique, 2002, Introduction à la philosophie des droits de l'enfant, Thèse à la carte, Caen, Diffusion Septentrion, Presses universitaires du Septentrion

Youf, Dominique, 2002, Penser les droits de l'enfant, Paris, PUF, Questions d'éthique.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un sujet au choix parmi les différents séminaires de spécialisation.

Rattrapage : Idem

ECUE 14.1 Politiques de la santé publique

6 ECTS

Enseignant responsable : Anne-Cecile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)
Intervenant :

12h TD

CONTENU

L'un des mots d'ordre des politiques de santé publique est de lutter contre les inégalités sociales de santé. Désignées aujourd'hui par le sigle ISS, ces inégalités n'ont pas toujours été considérées comme telles par les pouvoirs publics. C'est au regard, entre autres, des besoins économiques du pays, en l'occurrence la France, qu'ils ont développé des outils/indicateurs pour mesurer ces inégalités et engagé des mesures visant, entre autres, à accroître l'espérance de vie des populations et améliorer leurs conditions de vie.

Pour autant, ces inégalités se maintiennent. Comment peut-on les envisager ? Doit-on suivre la ligne de pensée des politiques de prévention qui tendent à rendre l'individu responsable de ses pratiques de santé ? Faut-il considérer les différents dispositifs mis en place à l'égard des plus démunis comme « inefficaces » ? Ce sont ces questionnements qui nous intéresseront au fil des séances et ce après avoir défini les ISS, et envisagé comment elles se manifestent dans des domaines tels que la profession médicale, les médecines non-conventionnelles et la « gestion » de fin de vie.

BIBLIOGRAPHIE

BERGERON H., CASTEL P., *Sociologie politique de la santé*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.

FASSIN D., *Faire de la santé publique*, Rennes, PUR, 2008 (2005).

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un sujet au choix parmi les différents séminaires de spécialisation.

Rattrapage : Idem

ECUE 14.1 La politique du handicap : la question de la compensation dans l'enseignement supérieur

6 ECTS

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)
Intervenant :

6h TD

CONTENU

La « politique du handicap » à l'université est fabriquée. L'intervention s'attachera à rendre compte des principaux éléments de cette fabrication. En particulier, elle entend apporter des réponses à quatre questions distinctes : comment s'opère le recensement des personnes concernées par cette politique ? Quelles sont les réponses apportées aux personnes reconnues en situation de handicap ? Comment s'opère l'articulation entre les obligations réglementaires et les objectifs de l'établissement ? Qui participe à la « fabrication » de cette politique ?

BIBLIOGRAPHIE

Coulon A. (2004), *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Paris, Economica.

Deauvieau J., Pénissat E., Brousse C., Jayet C. (2014), « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de cartes », *Revue française de sociologie*, vol. 55, n° 3, 411-457.

Muller P. (2000), « L'analyse cognitive des politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, 189-208.

Rick O., Ebersold S. (2011), *Lycéens et après ? Les parcours vers l'enseignement et l'emploi*, Rapport final, Suresnes, INS HEA.

Segon M, Le Roux N. (2013), « Parcours de formation et d'accès à l'emploi des anciens étudiants handicapés. Recours aux dispositifs et dynamiques identitaires », *Agora débats/jeunesses*, n° 3, 77-92.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un sujet au choix parmi les différents séminaires de spécialisation.

Rattrapage : Idem

ECUE 14.1 Migration, intégration et intervention sociale

6 ECTS

Enseignant responsable : Claire COSSEE (claire.cossee@u-pec.fr)
Intervenant :

12h TD

CONTENU

Nous nous pencherons sur l'objet immigration pour l'intervention sociale et les enjeux qu'il pose. En effet, les transformations récentes relevant de secteur questionnent en profondeur le champ étudié et ses acteurs, puisqu'elles révèlent un rééquilibrage de l'action publique au détriment du bras protecteur de l'Etat (action sociale, lutte contre les discriminations, intégration) au profil de son bras régalien (logique sécuritaire, contrôle accru et renvois dans le pays d'origine).

Les transformations de l'action publique en direction des immigrés seront présentés comme support de réflexion collective relative aux tensions inhérentes à l'intervention sociale aujourd'hui, entre des principes déontologiques d'une part et des exigences normatives imposées par l'Etat d'autre part (Morice, 2007).

Enfin, nous terminerons par un travail sur les principaux concepts et cadres théoriques liés à ce champ de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

FASSIN Eric e*t al, Roms et riverains. Une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique, 2014, 227 p

GUÉLAMINE Faïza, *Action sociale et immigration en France : Repères pour l'intervention,* Paris, Dunod, 2008.

Hommes et migrations, mars-avril 2011, n°1290 : « Travailleurs sociaux et migrations. Connaître pour mieux intervenir ».

MORICE Alain, « Du SSAE à l'Anaem, une liquidation annoncée », **Plein droit**, n°72, mars 2007.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Évaluation au choix, dans l'un des quatre champs de l'ECUE. Les étudiants devront remettre une note de synthèse.

Régime dérogatoire : Évaluation au choix, dans l'un des quatre champs de l'ECUE. Les étudiants devront remettre une note de synthèse, après accord de l'enseignante contactée par mail.

Accompagnement pédagogique : Retours postés sur Eprel par l'enseignante.

Rattrapage : Dossier en lien avec le cours : contacter l'enseignante.

ECUE 14.2 Séminaire de recherche et à caractére professionnel

6 ECTS

Enseignant responsable : Arnaud VALETTE

Intervenants : Arnaud Valette

24h TD

CONTENUS

L'objectif de cet enseignement est d'amener l'étudiant à s'interroger sur les liens entre la recherche en sciences sociales et son application dans l'intervention sociale au travers des lectures scientifiques et des interventions de professionnels en activité.

Le TD se réparti sur 6 séances :

- 1ere séance : Présentation du TD. Quels liens entre la recherche en sciences sociales et sa mise en application dans le domaine de l'intervention sociale
- 2e et 3e séances : Colloque du 29/11 : « Les espaces de l'émancipation en intervention sociale » (titre provisoire)
- 4e séance : Présentation 1ère partie des exposés
- 5e et 6e séances : Journée d'étude « La parole des enfants dans l'intervention sociale et l'école » (titre provisoire)
- 7e séance : Présentation 2e partie des exposés
- 8e séance : Bilan

BIBLIOGRAPHIE

Dubéchot, P. (2006). Entre sociologie et intervention sociale: Pour la coproduction d'un savoir. Informations sociales, 135,(7), 24-31. https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2006-7-page-24.htm.

Lechaux, P. (2017). Le travail social et la recherche : quelle place du professionnel dans quelle recherche : Les termes du débat dans la période fondatrice du travail social (début du xxe siècle). Forum, n° 152,(3), 39-47. doi:10.3917/forum.152.0039.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu écrit et oral

Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable

Rattrapage : écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable

UE 15 – SUIVI DES STAGES ET DES MEMOIRES

ECUE 15.1 Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée

9 ECTS

Enseignant responsable : Jean-Bernard CHEBROUX
Intervenant : Jean-Bernard CHEBROUX

54h TD

CONTENU

Cette UE vise aussi à accompagner les étudiants dans la recherche de stage et dans la définition de leur projet de mémoire à réaliser durant la période de stage.

Le stage, pièce maîtresse d'un diplôme professionnel, peut être l'occasion d'une réflexion sur les lieux de l'intervention sociale. Dans quelle mesure en effet un terrain de stage se différencie-t-il d'un terrain d'action ou d'un terrain de recherche ? De la mission très cadrée et ponctuelle à la commande d'une étude voire d'une recherche plus ouverte, il existe toute une gamme de postures possibles pour un stagiaire ; quoi qu'il en soit, un stage est à concevoir comme une co-construction impliquant non seulement le stagiaire en attente de formation et ses représentations du milieu professionnel, mais aussi les professionnels du lieu d'accueil dans l'obligation, à cette occasion, de définir leurs attentes et les contours de tâches et fonctions dont le besoin ne préexiste souvent qu'à l'état confus. En somme le stage peut se faire séquence d'expérimentation de part et d'autre : le stagiaire découvre les diverses facettes et formes de l'intervention sociale et différents niveaux d'accès à l'action, les professionnels peuvent reconsidérer, en cette circonstance leur institution et glaner des éléments pour amorcer une analyse institutionnelle ou organisationnelle.

Il s'agira également au sein de cet enseignement d'appréhender la démarche d'enquête à mettre en œuvre durant la réalisation du mémoire. Qu'est-ce qu'une recherche ? Quelles sont les différentes postures de recherche dans des contextes variés ? Quelles sont les méthodes d'enquêtes adaptées aux différents types de recherche ? L'enseignement alternera présentation théorique, exemples de recherche, cours méthodologiques et expérimentation de situations d'enquête.

Le séminaire doit être le lieu d'examen des termes de cette co-construction et de son évolution. Nous aborderons dans le cadre de ce cours les différentes méthodes de l'enquête de terrain utilisées en sociologie : l'observation ethnographique et l'observation participante, l'entretien ethnographique et sa négociation, l'analyse de documents et l'analyse de contenu. Nous aborderons également les techniques de recueil des données comme le journal de terrain et la prise de notes en situation d'observation. Nous verrons dans quelle mesure l'on peut appliquer ces différentes méthodes à une situation de stage. Toute notre réflexion se développera autour de la tension entre ces deux contraintes : demeurer dans une démarche scientifique, d'une part et d'autre part, répondre à la commande institutionnelle.

Au second semestre l'accompagnement sera réalisé en trois sous-groupes.

BIBLIOGRAPHIE

BEAU S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte, 2003.

BECKER H S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte, 2002.

BERTHIER N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2006.

COULON A *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F., 1987.

MENDRAS H, OBERTI M, *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armans Colin, 2000.

PERETZ H, *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte, 1998.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006.

Modalités d'évaluation :

Semestre 1 et 2 : mémoire et soutenance

L'ensemble de la formation et du stage débouche sur la production d'un mémoire (de 60 pages) à soutenir oralement devant un jury présidé par le guidant du mémoire et le tuteur de stage en conformité avec les normes précisées ci-après.

ECUE 15.2 Encadrement des mémoires

9 ECTS

Enseignant responsable : **Anne-Cécile BEGOT**
Intervenant : Anne-Cécile BEGOT, Laurence COSTES, Jean-Bernard CHEBROUX
(anne-cecile.begot@u-pec.fr), (laurence.costes@u-pec.fr)

54h TD

CONTENU

Cette UE vise aussi à accompagner les étudiants dans la recherche de stage et dans la définition de leur projet de mémoire à réaliser durant la période de stage.

Le stage, pièce maîtresse d'un diplôme professionnel, peut être l'occasion d'une réflexion sur les lieux de l'intervention sociale. Dans quelle mesure en effet un terrain de stage se différencie-t-il d'un terrain d'action ou d'un terrain de recherche ? De la mission très cadrée et ponctuelle à la commande d'une étude voire d'une recherche plus ouverte, il existe toute une gamme de postures possibles pour un stagiaire ; quoi qu'il en soit, un stage est à concevoir comme une co-construction impliquant non seulement le stagiaire en attente de formation et ses représentations du milieu professionnel, mais aussi les professionnels du lieu d'accueil dans l'obligation, à cette occasion, de définir leurs attentes et les contours de tâches et fonctions dont le besoin ne préexiste souvent qu'à l'état confus. En somme le stage peut se faire séquence d'expérimentation de part et d'autre : le stagiaire découvre les diverses facettes et formes de l'intervention sociale et différents niveaux d'accès à l'action, les professionnels peuvent reconsidérer, en cette circonstance leur institution et glaner des éléments pour amorcer une analyse institutionnelle ou organisationnelle.

Il s'agira également au sein de cet enseignement d'appréhender la démarche d'enquête à mettre en œuvre durant la réalisation du mémoire. Qu'est-ce qu'une recherche ? Quelles sont les différentes postures de recherche dans des contextes variés ? Quelles sont les méthodes d'enquêtes adaptées aux différents types de recherche ? L'enseignement alternera présentation théorique, exemples de recherche, cours méthodologiques et expérimentation de situations d'enquête.

Le séminaire doit être le lieu d'examen des termes de cette co-construction et de son évolution. Nous aborderons dans le cadre de ce cours les différentes méthodes de l'enquête de terrain utilisées en sociologie : l'observation ethnographique et l'observation participante, l'entretien ethnographique et sa négociation, l'analyse de documents et l'analyse de contenu. Nous aborderons également les techniques de recueil des données comme le journal de terrain et la prise de notes en situation d'observation. Nous verrons dans quelle mesure l'on peut appliquer ces différentes méthodes à une situation de stage. Toute notre réflexion se développera autour de la tension entre ces deux contraintes : demeurer dans une démarche scientifique, d'une part et d'autre part, répondre à la commande institutionnelle.

Au second semestre l'accompagnement sera réalisé en trois sous-groupes.

BIBLIOGRAPHIE

BEAU S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte, 2003.

BECKER H S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte, 2002.

BERTHIER N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2006.

COULON A *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F., 1987.

MENDRAS H, OBERTI M, *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armans Colin, 2000.

PERETZ H, *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte, 1998.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006.

Modalités d'évaluation :

Semestre 1 et 2 : mémoire et soutenance

L'ensemble de la formation et du stage débouche sur la production d'un mémoire (de 60 pages) à soutenir oralement devant un jury présidé par le guidant du mémoire et le tuteur de stage en conformité avec les normes précisées ci-après.